

ÉDITION JANVIER 2018 #1



L'Agglo

le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



L'agglo.



Saint-Dié
des
vosges

ACTUALITÉS >



1

Conseil Communautaire

Le premier Conseil Communautaire de l'année 2018 se déroulera mardi 13 février à partir de 19 h, à l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges.

Parmi les points importants inscrits à l'ordre du jour, on peut d'ores et déjà noter le Débat d'Orientation Budgétaire et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) ou encore le renouvellement du programme Habiter Mieux en Déodaté.



2

2

Très Haut Débit pour tous

Vice-président de la Région, David Valence a présenté à une centaine d'élus réunis à Saint-Dié-des-Vosges, le plan régional de déploiement du Très Haut Débit pour tous. Les Vosges sont concernées par cette avancée technologique bien-sûr ! Ce sont 830 000 prises fibre optique qui seront installées jusque dans les foyers d'ici 2023 dans toute la Région, avec un soutien des Départements et des Agglomérations.

3

Pensez covoiturage

Avec son programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), le Pays de Déodaté conduit un programme qui entre dans son Plan Climat. A Fraize, Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Léonard, Saulcy-sur-Meurthe, quatre parkings de covoiturage sont à votre disposition sur la RD 415. La Communauté d'Agglomération dispose, par ailleurs, de la compétence du transport collectif et gère les transports routiers dits urbains. Elle se préoccupe de réduire les pollutions et finance des aires comme celle qui vient d'être inaugurée à Saint-Dié-des-Vosges.



3

Directeur de la publication : David Valence
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46
www.dargdesign.com - Anould
Diffusion : Médiapost



EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT

UN AN DÉJÀ !

C'est après **un an de travail** déjà que nous avons souhaité nous adresser à vous à travers ce nouveau magazine. Beaucoup d'habitants de la Déodatia nous faisaient part de leur désir de **mieux comprendre** cette structure si décisive pour l'avenir de notre territoire : **la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**.

L'objectif de cette publication est donc de vous **expliquer** le fonctionnement mais aussi les choix de notre intercommunalité dans des domaines très quotidiens (déchets ménagers, mobilités, ...) comme relevant de l'attractivité du territoire (tourisme, culture, ...). Vous le savez, **l'emploi et le développement économique sont au cœur de toutes les réflexions de l'agglomération**.

Composer ce magazine chaque trimestre est aussi pour nous, élus, le moyen de vous faire passer ce message : **tout le monde a sa place** au sein de cette Déodatia enfin unie. Aucun village ne doit rester au bord du chemin. Ensemble, sachons dépasser les clivages politiques et les réflexes de vallées pour **faire gagner notre agglomération, notre Déodatia !**

David Valence

Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



AU SOMMAIRE

#04 > AVANCER

- Agglomération : un peu de pédagogie

#08 > DÉVELOPPER

- Tourisme - Confiserie des Hautes-Vosges : la boîte à bonbons de Jean-Marie Claudepierre
- Economie - Trois ans pour séduire

#12 > VIVRE ENSEMBLE

- Les transports collectifs, bases de cohésion sociale et de développement du territoire
- Les Maisons de Services au Public, partenaires incontournables de la ruralité

#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Raon-lès-Leau

#18 > LES TEMPS FORTS

- Le Conservatoire Olivier-Douchain déplie sa partition sur tout le territoire
- Le volley comme vecteur d'attractivité

#20 > PORTRAIT

- Stéphane Escoms, un parcours composé sur-mesure



AVANCER >

LA DÉODATIE ENFIN UNIE !

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération, 12^e intercommunalité du Grand Est par sa population, s'est vite mise au travail. Le développement économique et touristique et l'équilibre des territoires sont les locomotives de projets structurants... Pour répondre aux attentes de la population et peser sur la scène régionale. Mais qu'est-ce donc qu'une Communauté d'Agglomération ?



Etre plus forts ensemble

La loi NOTRe imposait à toutes les communes françaises d'appartenir au 1^{er} janvier 2017 à une intercommunalité. En Déodat, six communautés de communes (Saint-Dié-des-Vosges, Val du Neuné, Meurthe Fave et Galilée, Hauts-Champs, Pays des Abbayes, Vallée de la Plaine) ont fait le choix volontaire de créer une Communauté d'Agglomération forte de 74 communes et 81 000 habitants, à cheval sur deux départements : Vosges (71 communes) et Meurthe-et-Moselle (3 communes). Sur la table de travail des 111 conseillers communautaires : le développement et l'attractivité du territoire autour d'actions et de projets fédérateurs au caractère intercommunal affirmé, dans le souci permanent du mieux-vivre ensemble. **L'objectif est bien se fédérer pour conduire des actions que les communes n'auraient pu porter seules**, faute de moyens techniques, humains ou financiers. Instance de concertation, espace de débat, de propositions et d'initiatives, la Conférence des Maires des 74 communes est systématiquement conviée en amont des conseils communautaires. Un an après sa création, l'Agglomération de

Saint-Dié-des-Vosges est bien présente dans le quotidien des habitants et en appui de leurs projets.

Les compétences

• **développement économique**, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, **collecte et traitement des déchets** des ménages et des déchets assimilés (compétences obligatoires) ;

• protection et mise en valeur de l'environnement, **équipements culturels** et sportifs, actions sociales, création et gestion de maisons de services au public (compétences optionnelles) ;

• aménagement de friches industrielles, **création et gestion d'équipements touristiques**, signalétique d'identification du territoire, protection des espaces agricoles, participation aux actions du Pays de la Déodat... (compétences supplémentaires).

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Président : David Valence

Vice-présidents :

- Roger Cronel (cohésion territoriale, développement rural, accès au service public)
- Pascal Mohr (culture)
- Jean-Luc Bévérina (urbanisme)
- Patrice Fève (environnement et énergie)
- Dominique Aubert (travaux et bâtiments intercommunaux)
- Benoît Pierrat (développement économique)
- Patrick Lalevée (tourisme)
- Alain Demange (finances)
- Françoise Legrand (ressources humaines et affaires administratives)
- Serge Alem (enfance, jeunesse et sport)
- Bernard Maetz (habitat et logement)
- Vincent Benoit (mobilités durables)
- Pascal Guy (vie associative)
- Christian Petit (déchets ménagers)

Conseillers délégués :

- Claude George (numérique, innovation, partenariats)
- Jacques Jallais (relation avec les maires)
- Marie Vincent (affaires juridiques)
- Denis Guyon (spécificités Meurthe-et-Moselle)
- Roselyne Pierrel (économie sociale et solidaire)
- Patrick Zanchetta (petit patrimoine et grands projets)
- Philippe Salério (mémoire)
- Johann Ruh (politique de la ville)
- Stéphane Demange (événements culturels)



AVANCER >

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

• **Des impôts stabilisés**

Les ressources fiscales de l'intercommunalité sont assurées notamment par les quatre taxes locales. Les élus ont dû uniformiser les taux, différents d'une ancienne Communauté de Communes à une autre : taxe d'habitation 4,43 % ; taxe foncière sur le bâti 2,68 % ; taxe foncière sur le non-bâti 5,28 %. **La neutralité fiscale** a été votée : c'est l'engagement pour le contribuable que le bloc commune-intercommunalité restera stable.

• **Complémentarité entre ruralité et monde urbain**

Dans sa volonté de soutien au monde rural, l'Agglomération a très vite créé un fonds de concours pour les petites communes **afin d'appuyer les initiatives communales** tout en soutenant l'économie locale. En ont déjà bénéficié : Bionville pour des travaux à la salle polyvalente, La Bourgonce pour la rénovation de la ferme communale, Remomeix pour la mise en accessibilité de la salle polyvalente, Ban-sur-Meurthe-Clefcy et Mandray pour la

rénovation de l'éclairage public, Allarmont pour le remplacement d'une chaudière fioul, Gerbépail pour l'isolation thermique du Foyer rural, La Chapelle-devant-Bruyères, La Salle, Pair-et-Grandrupt, Etival-Clairefontaine et Plainfaing pour l'aménagement du bourg, Entre-Deux-Eaux pour la rénovation thermique de la salle polyvalente...

• **Tourisme : toujours un train d'avance !**
Les Offices de Tourisme et Syndicats d'initiatives de la Déodatie ont fusionné en un Office de Tourisme Intercommunal. Les sept bureaux ont très rapidement appris à travailler ensemble au profit exclusif de l'attractivité du territoire.

• **La Culture pour tous**

L'agglomération a fait le choix de pratiquer des tarifs sociaux très attractifs (plus qu'autrefois à Senones par exemple) pour l'enseignement musical. Les médiathèques de Raon l'Étape, Fraize et Saint-Dié-des-Vosges ont aussi rejoint le réseau intercommunal déjà constitué de Senones et d'Etival-Clairefontaine.

• **Accès pour tous aux équipements**

Le coût ne doit pas être un frein à la culture et aux loisirs. Alors l'Agglomération propose l'accès au centre aqualudique AquaNova America aux habitants de tout le territoire aux mêmes tarifs que les Déodatiens. Même ouverture pour les musiciens en herbe souhaitant fréquenter le Conservatoire Olivier-Douchain ou les écoles de musique du Pays des Abbayes ; ou encore pour les usagers des médiathèques !



L'AGGLO A 77 COMMUNES !

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges avait deux petits mois d'existence à peine qu'elle suscitait déjà des désirs de travail en commun. Les Rouges-Eaux (87 habitants), Bois-de-Champ (118 habitants) et Mortagne (159 habitants), trois communes de montagne rattachées au piémont de la Communauté de Communes de Bruyères-Vallons des Vosges, ont manifesté leur volonté d'intégrer l'Agglomération. *« Nos habitants sont jeunes, se projettent et ont envie de rejoindre une Déodatie qui avance »*, plaide encore Lionel Leclerc, premier magistrat de Mortagne. C'est fait : depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération compte 77 communes.



LES GRANDS PROJETS

La Boussole

L'avant-projet du Pôle culturel et touristique baptisé La Boussole a été présenté aux élus intercommunaux lors du conseil du 24 octobre. Il a été validé à l'unanimité.

D'un coût total de près de 12,5 millions d'euros, le projet bénéficiera de nombreuses subventions, à hauteur de près de 60 %, notamment de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Département des Vosges et de la Région.

Un projet dont le territoire a besoin et qui consiste en l'aménagement au sein de l'actuel bâtiment Nicolas-Copernic, en plein cœur du centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges, d'un équipement comportant une médiathèque nouvelle génération, l'Office de Tourisme Intercommunal, des espaces polyvalents, un forum, un auditorium... Un équipement type « Troisième lieu », lieu de rencontre et de partage autour de la lecture, de l'enfance, des technologies numériques, de la conservation du patrimoine et des incunables, de la valorisation et de promotion du territoire...

Outil de cohésion sociale, d'attractivité, ce Pôle sera aussi **tête de réseau** avec les médiathèques du territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, communales, associatives ou intercommunales.

Centre de la Mémoire à Moussey

Moussey, village de 600 habitants, a été touché en plein cœur par les atrocités de la Deuxième Guerre mondiale. Faire de cette mémoire douloureuse un objet de fierté et un levier d'attractivité, c'est tout l'objectif du Centre de la Mémoire, dont le projet va être enrichi dans les mois qui viennent.

DÉVELOPPER > TOURISME

CONFISERIE DES HAUTES-VOSGES, UNE GRANDE BOÎTE À BONBONS ! TROIS CENT TRENTE TONNES À L'ANNÉE !

Les bonbons, c'est tellement bon. Sur l'agglomération, à trois kilomètres de Plainfaing, route du Valtin, au cœur d'Habeaurupt, à 660 m d'altitude, la visite de la Confiserie des Hautes-Vosges et la dégustation parmi quelque trente-six sortes de saveurs sont gratuites.



Fils d'un débardeur forestier, Jean-Marie Claudepierre a pratiqué ce métier, avant d'effectuer un virage professionnel à 180°. Après de son épouse, fille et petite-fille « des » Hestin, marchands de bonbons de père en fils, il a découvert sa véritable vocation. La confiserie l'a séduit. Il vend d'abord des amandes grillées sur les marchés. En 1976, à 27 ans, et malgré les mises en garde de sa mère qui lui prédisait la famine, son enthousiasme le conduit à se mettre à son compte. « À l'époque, il restait une dizaine de marchands de bonbons, mais pas encore de grandes surfaces » se souvient-il. « J'ai vendu sur les marchés, c'est très plaisant, car il existe là une convivialité que l'on ne rencontre pas ailleurs. Même s'ils sont de parfaits inconnus, les gens se parlent. Notre meilleure publicité reste le bouche à oreille. »

En 1986, avec le rachat à Jean Didier de la Confiserie des Images d'Épinal, existante depuis 1952, un nouveau tournant a été négocié par les deux frères Claudepierre, Jean-Marie et Bernard, rejoints par leur sœur Marie-Jeanne. Le matériel et le savoir-faire des véritables bonbons des Vosges allaient permettre de perpétuer la fabrication artisanale des confiseries d'antan. On connaît maintenant le résultat du défi. En 2010, leurs enfants respectifs, Fabienne, Nathalie, et Pascal, rejoignent leurs aînés dirigeants. D'autres membres du clan suivront.

La fabrication dans les quatre laboratoires de l'entreprise restée à 100 % familiale ne concède rien à la compétitivité. « Parmi les fournisseurs, nous prenons simplement les meilleurs ! » confie Jean-Marie Claudepierre. La confiserie suit son bonhomme de chemin en conjuguant trois A « Accessibilité,



Amabilité, Accueil ». L'humain, la gentillesse, l'amour du travail bien fait, ça paye encore. Le public ne s'y trompe pas avec annuellement plus de 200 000 visiteurs, CDHV culmine dans le domaine du tourisme agro-alimentaire.

« L'agglomération ?

Une puissance de feu utile et appréciable »

La recette de cette renommée qui s'étend bien au-delà des belles montagnes vosgiennes fleurit bon les fragrances de violettes, de réglisse, de framboises... De subtiles senteurs de bourgeons de sapin, d'eucalyptus, de coquelicot, de mirabelle, de caramel s'échappent des chaudrons en cuivre. L'alchimie n'est possible que grâce à une rigoureuse sélection des matières premières de proximité, huiles essentielles et arômes naturels, et du sirop de glucose de maïs sans OGM. Le confiseur joue avec les températures pour obtenir sa pâte à bonbon made in France. La Confiserie des Hautes-Vosges détient l'indication géographique protégée pour la

Bergamote de Nancy. Quant à la brisure de bonbon consommée en infusion, elle en fait craquer plus d'un !

Toujours à la tête de cette entreprise dont le chiffre d'affaires exponentiel tient sa force dans la qualité d'un produit négocié à 90 % en contact direct avec le particulier, CDHV commercialise elle-même ses bonbons par la vente au magasin, sur les Salons gastronomiques, les marchés de Noël de l'Est, et sur les foires et marchés des Vosges et d'Alsace. Et l'entreprise constate un essor fulgurant de la vente par correspondance au point que depuis 2005 cette dernière a quintuplé.

Après la station d'épuration construite l'an dernier, pour un investissement de 75 000 €, un nouveau bâtiment destiné à donner de l'espace au service des commandes et expédition sortira bientôt de terre. Un projet rendu possible par la modification du Plan Local d'Urbanisme de Plainfaing actée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Un investissement privé de 1,5 million d'euros, de quoi pérenniser l'emploi de plus de trente personnes, dont six apprentis, tous des gens du coin !

Un homme intègre, multicasquettes

Retraité depuis trois ans, Jean-Marie Claudepierre, qui occupe toujours le poste de PDG, se réjouit de passer bientôt le flambeau à sa fille, Fabienne. Il demeurera Directeur financier. Vice-président de l'Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges, il assure des fonctions identiques pour la Chambre de Commerce ; l'Union départementale des Offices de Tourisme et de la Fédération régionale des Offices. Il porte également la casquette de président des commerçants des marchés des Vosges. Ces conseils sont appréciés à la Banque de France. Affable, Jean-Marie, comme la plupart le prénommement, possède la modestie de ceux qui ont bâti leur existence à force de volonté. Des bonbons toujours en poche !

Contact

03 29 50 44 56

www.cdhev.fr

DÉVELOPPER > ÉCONOMIE



TROIS ANS POUR SÉDUIRE

Favoriser le retour à l'emploi : c'est la mère des batailles pour l'agglomération. Une direction dédiée au développement économique y a été créée en 2017. Pilotée par Sébastien Hach, elle s'organise autour de trois stratégies : l'immobilier d'entreprise ; l'accompagnement des organismes travaillant pour la création/reprise d'entreprise ; la démarche de revitalisation du centre-ville déodatien et centres-bourgs. Un développement que l'on veut endogène et exogène avec des effets appréciables dans les trois ans.

LA DÉODATIE RELÈVE LA TÊTE

Il est l'heure de relever la tête : si notre bassin d'emploi reste très frappé par le chômage, les indicateurs de redressement sont encourageants :

- Taux de chômage : - 1,1 % depuis un an (12,6%).
- Emploi salarié du privé : en augmentation depuis quasiment un an, signe que l'activité recommence à se développer grâce notamment au secteur du bâtiment qui semble sorti de la crise.
- Intérim : revient à des courbes équivalentes à celles de 2007-2008, avant «la crise» de 2009.
- Licenciements économiques : en baisse.
- Recours à l'activité partielle ou au chômage technique - dispositifs utilisés lorsqu'une entreprise connaît des difficultés : en baisse.

C'est dans ce contexte encourageant mais fragile que travaille la direction économique de la Communauté d'Agglomération. Sur sa feuille de route notamment, la problématique des friches industrielles : Pôle d'Ecoconstruction sis à Fraize ; ancienne papeterie du Souche à Anould, où un projet d'installation d'entreprises semble sérieux. L'immobilier d'entreprise est l'une des préoccupations exprimées par la cinquantaine de porteurs de projet qui ont déjà

frappé à la porte de la direction économique.

Une direction qui souhaite agir comme **un guichet unique, un portail pour l'accompagnement économique sur tout le territoire**, être le «front office» des entreprises. Le travail avec elles doit être permanent à travers un projet «Territoire et Entreprises» dont l'objectif serait de développer la responsabilité sociétale : que les entreprises de plus de 50 salariés soient les ambassadrices de l'Agglomération, jouent les locomotives de la fierté du territoire, soient des relais de formation...

Ce travail en réseau avec les structures ressources doit être conforté par le Pacte offensive croissance emploi avec la Région Grand Est. Il devra aussi, à l'horizon 2019/2020, passer par des relations partenariales avec d'autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunales des Vosges, d'Alsace ou encore de Meurthe-et-Moselle. Parce que c'est tout un territoire que l'on doit vendre.

La force de frappe

Sébastien Hach, 45 ans, fonctionnaire d'État en détachement, était directeur adjoint de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), volet «emploi»

Vaiana Mathis, 29 ans, était chargée du développement économique à l'ex-Communauté de Communes du Pays des Abbayes

Christelle Reboisson, 37 ans, assurait l'accompagnement des créations et reprises d'entreprises au sein de Hautes-Vosges Initiatives

Alexia Thiébaud, 28 ans, travaillait à la CCI du Jura et développe donc une approche davantage tournée vers les PME

Les origines professionnelles et compétences techniques variées sont l'une des forces de cette cellule économique. Ses autres forces : sa passion pour les entreprises, sa passion pour le territoire, sa volonté de faire bouger les choses, l'envie de réussir !

Contact : 03 29 52 65 56
economie@ca-saintdie.fr

La recyclerie comme première réalisation

Portée par la Communauté d'Agglomération et confiée à Emmaüs France, la troisième recyclerie des Vosges a ouvert ses portes zone des Secs-Prés à Fraize, en attendant un déménagement au Pôle d'Ecoconstruction de Fraize dans l'année. Une recyclerie, c'est une deuxième vie données aux objets ; c'est surtout une deuxième chance donnée à cette vallée qui a durement subi la désindustrialisation et une deuxième chance donnée aux six salariés en contrat d'insertion, chargés de la transformation et de la vente des meubles, vêtements, vaisselle, livres...

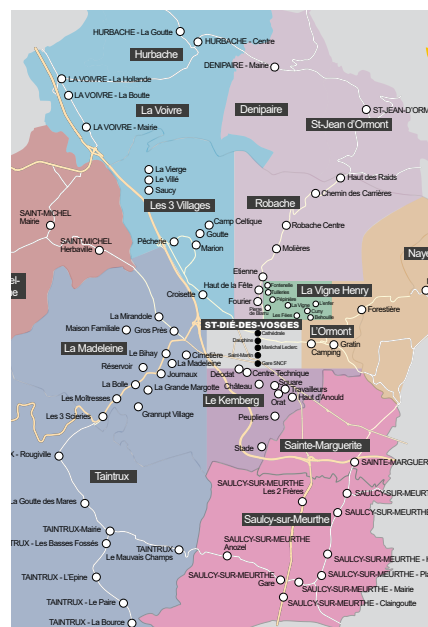
Plus d'infos : 03 29 50 48 74.



VIVRE ENSEMBLE > TERRITOIRES

MOBILITÉ DES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR TOUS

Lutter contre les situations d'isolement et favoriser le retour à l'emploi sur un territoire plus attractif sont les enjeux de la nouvelle offre de transports publics, en place depuis le 2 janvier 2018. Les exigences de l'Agglomération ont permis la mise en place d'une offre ambitieuse et innovante.



La dispersion de l'habitat, la concentration des services dans les bourgs-centres créent **une forte dépendance à l'égard du véhicule personnel**. Les personnes ne disposant pas de moyens de locomotion propres sont dépendantes des transports publics pour ne pas basculer dans des situations d'isolement. Pour accueillir de nouveaux habitants ou développer des activités, les services et leur accessibilité constituent des axes stratégiques pour le développement du territoire. La mobilité est une des clefs de la croissance économique et du bien vivre en Déodat.

La convergence des flux vers les centres urbains, le raccordement aux lignes de transports, la desserte de zones isolées ont un impact sur l'organisation et la cohésion du territoire. C'est dire tout l'enjeu de la nouvelle Délégation de Service Public Transports Urbains signée avec la société Transdev SA, en place depuis le 2 janvier. Une DSP courte (trois ans) qui permet de tester différentes hypothèses de dessertes et de répondre à une vraie ambition en matière de mobilité collective.



Dans le détail

Sur le centre urbain de Saint-Dié-des-Vosges, la Ligne 1 va jusqu'à la mairie de Sainte-Marguerite. Cette ligne structurante du réseau est, autre nouveauté, mise en service le dimanche de 9 h à 17 h.

Des modifications d'horaires ont été apportées sur les lignes 1, 2, 3, 4 et 7 ; certains créneaux horaires peu fréquentés sont passés en réservation Transport A la Demande (TAD).

Maintien de Plaine Mobile

Impulsé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine, le dispositif dessert Raon-l'Étape, Celles-sur-Plaine, Pierre-Percée, Allarmont, Bionville, Vexaincourt, Luvigny, Raon-sur-Plaine et Raon-les-Leau, pour 2 € par voyage (aller-retour), quelle que soit la distance parcourue, le mercredi après-midi et le samedi matin. Le contrat est reconduit à l'identique par l'Agglomération.

Agence Déobus

8 bis, rue Sébastien Lehr
88 100 Saint-Dié-des-Vosges
Du lundi au samedi de 8 h à 17 h 30
0 800 880 676 (service et appel gratuits)
www.deobus.com

Trois types de Transport A la Demande

Il s'agit d'un mode de transport public effectué en petit taxi avec des horaires et des arrêts prédéfinis. L'usager doit réserver sa place deux heures avant le passage de la desserte (la veille avant 17 h 30 pour un transport avant 10 h). Le montant du trajet est de 1 € !

- le **TAD urbain** : il est étendu à Saint-Michel-sur-Meurthe, Taintrux, Saulcy-sur-Meurthe, Sainte-Marguerite, Nayemont-les-Fosses, Saint-Jean-d'Ormont, Denipaire, Hurbache et La Voivre
- le **TAD interurbain** : il dessert deux jours par semaine Saint-Dié-des-Vosges, Raon-l'Étape, Senones et Fraize
- le **TAD Gare** : il correspond à la desserte des six gares TER de Raon-l'Étape, Etival-Clairefontaine, Provençères-et-Colroy, Raves/Ban-de-Laveline, Saint-Léonard, Corcieux-Vanémont. Chaque commune est rattachée à l'une de ces gares et les habitants seront rabattus vers «leur» gare à raison de deux aller-retour par jour.



Questions à Vincent Benoit, Vice-Président délégué au Transport

Quel était l'état des lieux du territoire en termes de transports collectifs avant le 1^{er} janvier 2018 ?

Hors transport ferré et les trois lignes régulières de bus LIVO, l'offre de transport collectif se limitait : au réseau urbain de la ville de Saint-Dié-des-Vosges (lignes régulières 1, 2, 3, et lignes virtuelles en transport à la demande 4 et 7) ; au réseau scolaire lignes A, B et C de la ville centre et au réseau régulier Plaine Mobile de l'ex-communauté de commune de la Vallée de la Plaine.

Pourquoi avoir voulu supprimer les zones blanches ?

Notre territoire est complexe, constitué de zones urbaines et péri-urbaines alignées pour la plupart sur l'axe naturel que constitue la vallée de la Meurthe. Nous souhaitons agir activement pour désenclaver les nombreux villages ruraux qui représentent les 2/3 des communes de notre agglomération. Seule l'offre en Transport A la Demande (TAD) permet d'augmenter au meilleur coût la mobilité depuis les villages vers les centres d'activité ou les gares TER.

Les nouveautés proposées dans le cadre de la DSP le sont à titre expérimental. Quels seront les ajustements possibles ?

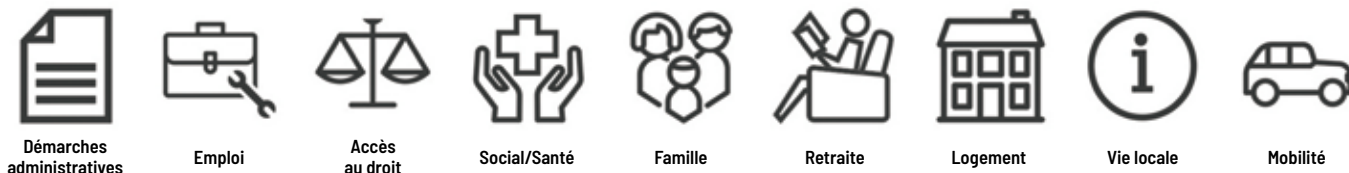
Nous suivrons avec beaucoup d'attention les fréquentations du TAD vers les gares et les centres d'attractivité durant ces trois prochaines années. Les ajustements possibles concernent l'adaptation des lieux de prise en charge en fonction des remarques qui seront formulées, les horaires, le maintien ou non d'une ligne au profit d'une autre, dans le respect de l'équilibre de la DSP. Nous ferons de même avec la nouvelle offre d'ouverture de la ligne 1 le dimanche dans la ville-centre qui pourrait passer en TAD si la fréquentation est insuffisante, ou au contraire se trouver renforcée en cas de succès. Les fréquentations à Saint-Dié-des-Vosges augmentent déjà, aussi lançons-nous l'étude des extensions de lignes qui pourrait encore augmenter l'offre de service en 2020.

VIVRE ENSEMBLE > TERRITOIRES

ÉQUITÉ DES TERRITOIRES

LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Vous recherchez un accompagnement de proximité grand public pour vos démarches administratives et vos démarches en ligne de la vie quotidienne ? L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a la réponse. Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont créées pour apporter en un lieu unique un accompagnement de proximité aux habitants (particuliers ou professionnels) de tous les territoires, en particulier en zones rurales et périurbaines. Dans chaque MSAP, des agents formés par les opérateurs partenaires se tiennent à la disposition pour informer, conseiller, guider. Des intervenants apportent leur concours aux MSAP dont le rôle d'accueil est primordial.



Des missions tous azimuts



Des partenaires nationaux

Pôle Emploi, la Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance Retraite), la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), La Poste, GRDF

Des partenaires départementaux

Préfecture des Vosges, Mission Locale, Ecole de la deuxième chance, Cap Emploi, Finances Publiques, Fepem, Fastt, Faftt, MSA, La Croisée AVSEA, Clic, PETR, Agence Nationale des Titres Sécurisés



Des aides et des conseils personnalisés

Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...

Aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers...

Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de Services Au Public, entretien à distance ...

Des équipements : ordinateur, téléphone, imprimante, photocopieuse...

Pour que votre déplacement soit efficace

N'hésitez pas à téléphoner pour prendre si besoin un rendez-vous. Pensez aussi à vous munir des documents (courriers, carte identité, fiche de salaire, déclaration impôts...) et des indications (identifiants, mots de passe, adresse internet, numéro de sécurité sociale, compte client...) qui vous seront utiles dans vos démarches.

LES MSAP EN DÉODATIE

Allarmont

29, rue Henri-Valentin 88110 Allarmont
Tél. : 03 29 41 16 08
msap.allarmont@gmail.com
Mardi de 14 h à 16 h et jeudi de 13 h 30 à 15 h 30

Anould

33, place Léon-Kirmann, bâtiment Les Boulaux 88 650 Anould
Tél : 03 29 50 17 22
christelle.gerardin@ca-saintdie.fr
rsp.anould@laposte.net
Lundi de 14 h à 17 h ; mardi de 8 h 30 à 12 h ;
mercredi - jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Ban-de-Laveline

17 rue du 11-Novembre 88520 Ban-de-Laveline
Tél. : 03 29 56 17 41
msap.bandelaveline@gmail.com
Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ;
mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h ;
samedi de 10 h à 12 h

Provençères-sur-Fave

5 bis place des Tissages 88490 Provençères-sur-Fave
Tél. : 03 29 51 25 01
msap.provencheres@gmail.com
Lundi, mardi et jeudi de 13 h à 17 h ; vendredi de 13 h à 15 h 30

Raon l'Étape

10 rue Georges-Clemenceau 88110 Raon l'Étape
Tél. : 03 29 63 61 15
masp.raonletape@gmail.com
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Saint-Dié-des-Vosges

1 rue Baldensperger 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél : 03 29 56 70 98
hatmaca@ville-saintdie.fr
hulya.kartal@ville-saintdie.fr
Lundi et mardi de 14 h à 18 h ; mercredi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Senones

9 place Dom-Calmet 88210 Senones
Tél. : 03 29 55 37 52
msap@paysdesabbayes.fr
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h ; mercredi et jeudi
de 13 h 30 à 17 h ; vendredi de 9 h à 12 h

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

RAON-LES-LEAU

Plus petit village de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et l'une des trois communes meurthe-et-mosellanes du territoire, Raon-les-Leau offre à ses 41 habitants une douceur de vivre et une richesse patrimoniale réelles...



CARTE D'IDENTITÉ

41 habitants (31 habitants/km²)

Altitude : de 411 à 550 m

13 familles

6 enfants scolarisés

0 commerce et entreprise

Budget :

fonctionnement : 182 064 €

investissement : 14 185 €

encours de la dette : 27 427 €

Investissements prévus
pour 2018 : 80 000 €

Raon Les Leau





Raon-les-Leau, ou «Raon au-delà de l'eau». Aux confluents des eaux du Réquival et de la Plaine, ce petit village médiéval situé à une vingtaine de minutes de Raon-l'Étape, est niché au pied du Donon, sur un territoire d'1,31 km² à peine. Deux éléments chargés d'histoire font sa fierté. A commencer par sa voie moyenâgeuse datant vraisemblablement du XIII^e siècle. Un chemin bien conservé qu'empruntaient les charriots des Hanau-Lichtenberg pour livrer en bois les mines de Framont exploitées par les comtes de Salm. Mais un chemin trop étroit pour bénéficier de l'appellation «voie romaine» ! Deuxième joyau : l'église, consacrée à la Nativité de la Vierge. Au XII^e siècle, il s'agissait d'une petite chapelle, restaurée et agrandie en 1730 par les moines de Saint-Sauveur. En 1868, ils ont construit un nouvel édifice autour de la chapelle, qu'ils ont ensuite démolie. La légende voudrait qu'Agnès de Salm y soit enterrée, sous l'escalier...

A quelques mètres en contrebas, une bâtisse identifiée comme la plus ancienne maison du village. Occupée par les moines-soldats, elle défendait le quai par sa couleuvrinière.

Raon-les-Leau est l'une des communes emblématiques de la ruralité, qui a compris, bien avant la loi sur l'intercommunalité, l'intérêt de travailler avec son voisin vosgien Raon-sur-Plaine, que ce soit pour la scolarité de ses petits administrés ou les activités proposées au sein du Foyer rural. Géré par «L'Association du Foyer Rural», ce foyer datant de 1924 assure également la fonction de salle des fêtes pour les deux villages. Un bâtiment «vieillissant» certes, mais qui agit encore, près d'un siècle plus tard, comme le cœur de ce village, finistère de l'agglomération.

DU TAC AU TAC AVEC... ETIENNE MEIRE

Etienne Meire, 74 ans, est premier magistrat de Raon-les-Leau depuis 2008, après une expérience de premier adjoint de 2001 à 2008 aux côtés d'Annie Gérardin. Les priorités de ce mandat : la maîtrise d'une gestion à l'économie, l'amélioration du cadre de vie, l'entretien de la voirie et sa réfection dans les écarts, la réhabilitation du cimetière, l'animation du Foyer rural et le soutien aux associations.

Quels sont les atouts et les faiblesses d'une commune rurale comme Raon-les-Leau ?

«Qualité de vie en pleine nature.»

Quel était l'intérêt pour vous de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ?

«Être représenté par une Communauté d'Agglomération de 77 communes donne plus de poids dans les démarches administratives.»

Un an après, quel bilan tirez-vous de cette intercommunalité ?

«Bilan positif, les services ont été reconduits et les impôts locaux sont restés stables.»



LES TEMPS FORTS > LE COD

COD : UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE RECONNU



#1

Le Conservatoire Olivier-Douchain est un établissement d'enseignement artistique intercommunal reconnu grâce à la qualité de sa pédagogie et sa participation active dans divers projets départementaux. Il a pour mission de prodiguer un enseignement musical pluridisciplinaire de qualité aux enfants comme aux adultes. Ses objectifs visent à former de futurs musiciens et des mélomanes, quel que soit leur âge, par la pratique individuelle et collective. La pédagogie est axée non seulement sur l'apprentissage des techniques de base dites «classiques» mais aussi sur une ouverture à tous les autres styles de musique : jazz, musique contemporaine, musiques actuelles et traditionnelles...

Il rassemble désormais les sites de Fraize, Etival, Senones et Raon-l'Étape autour du site central de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges.

Le Conservatoire propose une quarantaine de disciplines individuelles au total ainsi que de nombreuses pratiques collectives. Les professeurs mettent un point d'honneur à adapter leurs enseignements en fonction des élèves accueillis : enfants, adultes, public empêché.

Les styles, du baroque à la musique contemporaine et des musiques traditionnelles aux musiques actuelles en passant par le jazz, ne sont pas oubliés. De même que la pratique vocale puisque le Conservatoire propose en plus du chœur d'enfants et de l'ensemble vocal adulte, des cours de technique vocale et de chant musiques actuelles. Tout au long de l'année, le Conservatoire propose à ses élèves et au public de nombreux projets.

COD : QUELQUES MORCEAUX CHOISIS

Voici quelques-uns des très nombreux rendez-vous que propose le Conservatoire Olivier-Douchain, en entrée libre :

- **03/02 - 17 h 30** : concert des cordes et claviers, site de Raon-l'Étape, Théâtre La Halle aux Blés
- **07/02 - 18 h** : concert «Mes premiers pas», plateau de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges
- **17/02 - 17 h 30** : concert «Mes premiers pas», site de Raon-l'Étape, 46 avenue du G^{al}-de-Gaulle
- **22/02 - 18 h** : concert de la classe de guitare de Cédric Boulogne, plateau de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges
- **17/03 - 18 h** : concert de la classe de guitare de Marie-Laure Privet-Makovic, site de Raon-l'Étape, 46 avenue du G^{al}-de-Gaulle
- **30/03 - 20 h** : concert des classes de piano/synthétiseur d'Agnès Schmoderer et Agnès Gérardin, site de Senones, 10 rue de Pajailles à Etival-Clairefontaine
- **18/04 - 18 h** : concert des orchestres et ensembles du COD, plateau de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges
- **05/05 - 20 h 30** : concert avec Mariano Martin (guitariste), plateau de La Nef à Saint-Dié-des-Vosges, avec les élèves des différents sites

Davantage de renseignements au 03 29 56 31 96 et sur www.ca-saintdie.fr

Site de Saint-Dié-des-Vosges / Fraize

La Nef - 64, rue des Quatre-Frères-Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-Vosges / 03 29 56 31 96
conservatoire@ca-saintdie.fr

Site de Senones / Etival

10, rue de Pajailles
88480 Etival-Clairefontaine / 03 29 51 67 88
agnes.schmoderer@ca-saintdie.fr

Site de Raon-l'Étape

46, avenue du Général-de-Gaulle
88110 Raon-L'Étape / 03 29 52 31 99
ecoledemusiqueraonletape@yahoo.fr

#2



#2

Volley, du haut niveau !

Le club de Volley, présidé par Pierre Mercier, compte 129 licenciés et des résultats parlants...

Deux équipes, l'une composée de 12 filles et l'autre de 9 garçons, sont en nationale 2. Il aura fallu seulement 4 ans aux filles pour atteindre ce niveau - on comprend mieux pourquoi on les surnomme « Les Louves » - et une équipe féminine en pré-nationale. De l'exceptionnel donc. Leur slogan « Ensemble, déplaçons des montagnes ! » en dit long. Il y a certes le club, les entraînements tous les jours avec Emmanuel Dumortier, auquel il faut ajouter les parrains sportifs de haut niveau (Gauthier Klauss, Matthieu Pêché, Stéphane Brogniart, Steve Chainel, Romain Lachenal...) présents aux matches, les sponsors, partenaires, supporters et bénévoles. Mais il y a aussi tout un territoire qui veut vibrer à leur côté. Et tous y croient, ensemble.

Le must c'est d'aller à un match. Car du volley vous en aurez mais pas seulement. Vous allez vivre un véritable spectacle avec de la musique servie par un DJ, des cheerleaders, un invité sportif professionnel... et beaucoup d'émotion !

Venez soulever les montagnes avec elles les 4 février à 14 h contre Rixheim (à Saint-Dié-des-Vosges - Palais Omnisports Joseph-Claudel), 18 février à 15 h contre Terville-Florange (Gymnase Cosc Oury Sud), 18 mars à 14 h contre Vandœuvre (à Saint-Dié-des-Vosges - Palais Omnisports Joseph-Claudel). Participation de 5 € par match.

#3

Salon du numérique Déodat'Connect, clap Ille !

Organisé à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec l'IUT de Saint-Dié-des-Vosges, Orange et le CMJ, le Salon du Numérique Déodat'Connect a pour vocation la promotion du numérique dans tous ses aspects (le numérique dans la vie quotidienne, les métiers du numérique, les objets connectés, les jeux vidéos, etc...).

Véritable fête du numérique, ce salon s'adresse à tous les publics. Les professionnels à la recherche de nombreux partenaires, de nouveaux marchés, de nouveaux clients, les TPE et PME en quête d'accompagnement dans leur transition numérique, tous y trouveront leur compte. L'objectif pour le grand public est de faire découvrir les nouveaux outils connectés, impression 3D, réalité virtuelle, techniques de déploiement de la fibre,....

Une restauration sur place est prévue durant tout le week-end et des concours de jeux vidéo et cosplay, avec de nombreux lots à gagner, seront de la partie !

Salon du Numérique, du 23 au 25 février, Espace François-Mitterrand de Saint-Dié-des-Vosges, entrée libre. Renseignements : EMA - 03 29 52 66 41 - salon-numerique@ville-saintdie.fr ou www.saint-die.eu



#3

STÉPHANE ESCOMS

Tous les rythmes à sa portée

Musicien professionnel depuis 17 ans, installé à Provençères-et-Colroy depuis toujours, Stéphane Escoms voyage sur des planètes musicales sans frontières.

Elles sont bien loin les études de Sciences et de Mathématiques dans lesquelles ce Déodatien s'était engagé. Pourtant, si l'instrument pratiqué a changé, le petit garçon de 8 ans inscrit par son grand-père auprès d'un professeur alsacien d'accordéon se reconnaîtrait très certainement dans l'adulte qu'il est devenu.

Le clavier, Stéphane Escoms l'a appris seul. Adolescent, le jazz l'a vite inspiré. Son chemin l'a mené à 28 ans au conservatoire à Metz. Pianiste, il s'est régalé des sonorités de La Havane, New York, Amsterdam... Devenu professionnel avec le groupe nancéien Sun Set, ses tournées l'ont conduit vers des premières parties de concerts de nouvelles belles rencontres.

Pianiste des 2 000 choristes, il a également accompagné l'auteur-compositeur-interprète et guitariste britannique Charly Winston, la chanteuse Maurane et quelques autres pointures du showbiz.

L'Inde, la Finlande, l'Amérique la Russie...lui ont

fait côtoyer des gens tout aussi passionnés que lui, et de débusquer des mines d'or d'inspiration musicale. «Toutes ces expériences m'ont finalement ramené ici où je vis avec ma famille. Et parmi d'autres personnes, j'ai rencontré Mr Yaz, et fédéré mon groupe Trio Jazz.»

**« Je sais qu'ici, la création
artistique est soutenue au-delà
de ce qui est possible ailleurs. »**

De ses racines espagnoles, Stéphane Escoms a extrait les couleurs de «Pépita Greus», une œuvre pétillante pour trio et orchestre. Écrire pour une soixantaine de musiciens n'est pas chose aisée, la collaboration avec le Directeur d'orchestre, David Hurpeau a été fructueuse et teintée des mélodies ensoleillées de Valencia. Globe-trotter, Stéphane Escoms mesure la richesse de ses rencontres. Marié, il ne force

en rien le destin musical de ses trois filles, «Il n'y a rien de pire que les parents qui vivent leurs envies au travers de leurs enfants...» Et s'assure comblé par son travail qu'il mène avec un bonheur contagieux. «Même dans les moments difficiles, on se rend compte que l'on apporte quelque chose aux gens. Et puis, je sais qu'ici, la création artistique est soutenue au-delà de ce qui est possible ailleurs. J'ai pu m'accomplir grâce à toutes mes expériences à l'étranger, mais je me suis rendu compte que les musiciens avec qui j'ai le plus d'affinités sont ici, et les projets intéressants à 10 minutes de chez moi ! J'ai d'ailleurs, tout un projet avec Jean-Michel Rey. Je donne des cours à l'école de musique pour ceux qui veulent devenir professionnels, j'anime un festival de jazz en Lettonie, j'accompagne la chanteuse Aelle, je donne des concerts à domicile, mais 60 % de mon travail se réalise dans le coin !»

